

LES AGENTS SECRETS DU GÉNÉRAL

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION
DANS LA LUTTE CLANDESTINE

1940-1944

DOSSIER DE PRESSE

MUSÉE
DE L'ORDRE
DE LA
LIBÉRATION

HÔTEL
NATIONAL
DES INVALIDES

EXPOSITION DU
23 JUIN AU
16 OCTOBRE 2022

SOMMAIRE

L'EXPOSITION	4
Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)	4
La France libre et le territoire français	6
Des services secrets au rôle inédit et élargi	7
Les services secrets au cœur des relations entre la France libre et les Alliés	8
L'évolution des services secrets de la France libre	9
Les Compagnons de la Libération et les services secrets	10
Une contribution exceptionnelle	11
 LES PARTIES	 12
Devenir un agent	12
Être un agent clandestin	14
Les fonctions du clandestin	17
Conclusion	19
 AUTOUR DE L'EXPOSITION	 20
Les publications	20
 L'ORDRE DE LA LIBÉRATION	 22
 LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION	 23
 LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE	 24
 LES PARTENAIRES ET PRÊTEURS	 25
 LES INFORMATIONS PRATIQUES	 26

LES AGENTS SECRETS DU GÉNÉRAL. LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION DANS LA LUTTE CLANDESTINE (1940-1944)

Il y a quatre-vingts ans, les services secrets de la France libre prenaient le nom de Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Ainsi entré dans l'histoire une organisation d'un genre nouveau, unique lien entre le général de Gaulle, à Londres puis à Alger, et la Résistance intérieure. Le BCRA allait jouer un rôle essentiel dans le combat pour la libération de la France. À plus long terme, il posa les fondations des services secrets français modernes, dont l'actuelle Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) créée en 1982 est l'ultime incarnation.

Présentée au musée de l'Ordre de la Libération, en l'Hôtel national des Invalides, du 23 juin au 16 octobre 2022, l'exposition

est organisée par l'Ordre de la Libération et la DGSE. Elle puise des exemples dans les parcours choisis parmi ceux des 174 Compagnons de la Libération issus des services secrets pour décrypter le monde des agents clandestins.

Comment sont-ils recrutés et formés ? Comment leurs missions sont-elles préparées ? Que signifie "être un clandestin" dans la France occupée ? Quelles fonctions ces agents exercent-ils sur le terrain ?

Autant de questions auxquelles s'attache à répondre l'exposition *Les agents secrets du Général. Les compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)*.

COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION

- **Sébastien Albertelli**
Agrége d'Histoire, docteur en Histoire.
- **Lionel Dardenne**
Assistant de conservation au musée de l'Ordre de la Libération.
- **Vladimir Trouplin**
Conservateur du musée de l'Ordre de la Libération.
- Le représentant de la DGSE.

ASSISTANCE AU COMMISSARIAT

- **Béatrice Parrain**
Responsable des fonds photographiques du musée de l'Ordre de la Libération.
- **Margot Durand**
Responsable de la régie des collections et des expositions.

LES AGENTS SECRETS DU GÉNÉRAL

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION
DANS LA LUTTE CLANDESTINE

1940-1944

MUSÉE
DE L'ORDRE
DE LA
LIBÉRATION

HÔTEL
NATIONAL
DES INVALIDES

EXPOSITION DU
23 JUIN AU
16 OCTOBRE 2022

Photographie © IWM / Conception graphique : Alain Chodron, a.ch.fr



Exposition organisée par l'Ordre de la Libération et la DGSE



■ Affiche de l'exposition *Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)*, du 23 juin au 16 octobre 2022, au musée de l'Ordre de la Libération, en l'Hôtel national des Invalides.

LA FRANCE LIBRE ET LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Dès juin 1940, la France est occupée et démembrée : son territoire est contrôlé, au nord, par les Allemands et, au sud par le gouvernement du maréchal Pétain qui dispose de son administration et notamment de sa police. La métropole est transformée en prison : les entrées et les sorties sont interdites et la répression s'abat sur tous les opposants, dont ceux qui se reconnaissent dans le général de Gaulle.

Le Général s'installe à Londres au début de l'été 1940. Il crée la France libre, dont le projet est d'incarner la France au combat face au régime de l'État français inféodé à l'occupant. Par la force des choses, la

France libre est basée au Royaume-Uni, mais elle contrôle certaines colonies et son objectif majeur est la reconquête de la métropole.

Les Français libres refusent d'être des "émigrés", coupés du territoire national. Ils veulent maintenir des liens étroits avec la population restée en France : ils cherchent à connaître ses préoccupations, à la convaincre de la justesse de leurs buts et à l'entraîner dans l'action contre l'occupant et le gouvernement de Vichy. Ils refusent d'abandonner ces tâches aux services secrets alliés qui, eux aussi, agissent dans l'hexagone.



■ Le quartier général de la France libre à Londres, 4 Carlton Gardens. En juillet 1940, le 2e Bureau s'y installe brièvement avec les autres services avant de prendre ses distances dans un souci de discrétion. © Musée de l'Ordre de la Libération

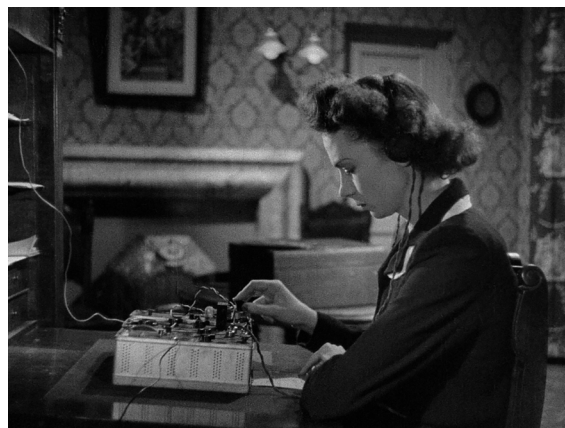
DES SERVICES SECRETS AU RÔLE INÉDIT ET ÉLARGI

La France dispose de services secrets permanents, d'essence militaire, depuis la fin du XIX^e siècle. Dans l'entre-deux-guerres, le SR-SCR se compose d'une Section de recherche (SR) dédiée à l'espionnage, et d'une Section de centralisation du renseignement (SCR), dévolue au contre-espionnage.

Les services secrets de la France libre, basés au Royaume-Uni, ont un rôle beaucoup plus large : ils assurent le lien avec les résistants en organisant des liaisons radio et des opérations aériennes clandestines ; ils créent en France des réseaux de renseignement et d'évasion ; sur le plan militaire, ils participent à l'organisation de l'Armée secrète et des maquis et assurent leur contact avec l'état-major allié ; dans le domaine politique, ils travaillent à unifier la Résistance derrière le général de Gaulle.

À Londres, les décideurs forment un petit cercle autour du Général. Ils donnent aux services secrets leurs instructions militaires via le chef de l'état-major particulier et leurs instructions politiques via le commissaire national à l'Intérieur.

Quoi qu'ils en disent, dans ce contexte particulier, les services secrets sont un peu plus qu'un organe technique : ils proposent des solutions qui ont des implications politiques.



■ Opératrice radio. Photogramme issu du film documentaire britannique *Now it can be told* réalisé en 1946 par Teddy Baird. Ce documentaire reconstitue l'entraînement et le travail des agents du SOE pendant la Seconde Guerre mondiale. © *Now it can be told*, IWM



■ Photographie dédiée par Charles de Gaulle « au BCRA, en toute confiance ! », 15 décembre 1942. © MRN, coll. particulière Daniel Dewavrin

LES SERVICES SECRETS AU CŒUR DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE LIBRE ET LES ALLIÉS

Les services secrets de la France libre sont dans une situation inconfortable. Ils agissent depuis un territoire allié, mais étranger. Les Britanniques ne reconnaissent pas la France libre comme un gouvernement en exil : ils coopèrent donc avec des résistants qui n'ont aucun lien avec celle-ci.

Ils disposent pour cela de leurs propres services secrets, qui agissent en France dans les domaines du renseignement (SIS), de l'action (SOE) ou des évasions (MI9). À partir de 1942, les Américains disposent du Bureau des services stratégiques (OSS) pour toutes ces missions. Les services britanniques

recrutent des Français et agissent en France sans en référer à de Gaulle.

L'inverse n'est pas vrai : les services secrets de la France libre ne peuvent agir en France qu'avec le soutien de leurs homologues britanniques. Ils dépendent d'eux pour former leurs agents, les équiper (postes radio, armes, etc.), les acheminer en France et les ramener en Angleterre (bateaux, avions) et maintenir le contact avec eux (centrale radio). Ce sont également les Britanniques, puis les Américains, qui fournissent tout le matériel et les armes destinés à la Résistance.



- Le 4 décembre 1945, une réunion exceptionnelle se tient au restaurant Prunier à Paris : quelques-uns des responsables les plus importants des services secrets français et britanniques célèbrent leur coopération pendant la guerre et en profitent pour signer le menu du jour. © Mark Seaman

L'ÉVOLUTION DES SERVICES SECRETS DE LA FRANCE LIBRE

En 1940, les cadres des services secrets de la III^e République restent au service de Vichy. À Londres, les services du général de Gaulle sont donc créés par des officiers inexpérimentés, à l'image de leur chef, le capitaine Dewavrin, alias Passy.

Ces services changent de nom à mesure que leurs fonctions s'élargissent : 2^e Bureau, puis SR (avril 1941), Bureau central de renseignement et d'action militaire (BCRAM, janvier 1942) et enfin BCRA (juin 1942). Le BCRA organise toutes les missions secrètes en France et en Afrique du Nord, qu'elles soient militaires ou politiques.

Le général Giraud, installé par les Alliés en Afrique du Nord fin 1942, dispose alors des services secrets de Vichy passés à Alger après l'invasion allemande de la zone libre. En juin 1943, de Gaulle crée à Alger avec Giraud le Comité français de la Libération nationale (CFLN). La fusion de leurs services secrets est un processus long et difficile. La première étape est la création de la Direction générale des services spéciaux (DGSS) fin 1943. Basée à Alger, dirigée par le gaulliste Jacques Soustelle, elle dispose d'une base opérationnelle principale à Londres (BCRAL) et d'une autre à Alger (BCRAA).

En octobre 1944, l'ensemble des services devient la Direction générale des études et recherches (DGER).



■ Pistolet à silencieux « Welrod », MK II A (calibre 32) n° 3033 ayant appartenu à Raymond Fassin. N° d'inv. 2012.12.1. © Musée de l'Ordre de la Libération / Photo E. Rabot/ECPAD



■ Combinaison de saut SOE d'André Jarrot. Très proche dans sa conception d'une combinaison de vol de la RAF, elle a pour but d'éviter aux vêtements de ville que l'agent porte en-dessous de s'accrocher ou se salir tant dans la soute du bombardier que lors de l'atterrissage. © DGSE

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ET LES SERVICES SECRETS

Parmi les unités constituées de la France libre, c'est au sein du BCRA, et plus largement dans l'activité des services secrets, que l'on trouve le plus grand nombre de Compagnons de la Libération. Sur les 1 038 hommes et femmes distingués de la croix de la Libération par le général de Gaulle, 174 agissent dans la clandestinité sous l'autorité de ce dernier. Ils servent comme agents techniques, officiers de liaison, membres des réseaux, chargés de missions militaires ou politiques.

Cette surreprésentation des services secrets dans l'Ordre de la Libération souligne le poids de l'action clandestine dans la réalisation des buts de la

France libre. Elle témoigne aussi de la reconnaissance du sacrifice de nombreux agents. Soixante d'entre eux, plus d'un tiers, n'ont pas survécu à la guerre, un taux supérieur à celui de la plupart des unités militaires de la France libre.

Le premier Compagnon issu des services secrets (Gilbert Renault, alias Rémy) est nommé en mars 1942, au retour d'une importante mission. Mais pour les autres, en raison de la nécessaire discrétion du combat clandestin et du risque toujours présent de parler en cas d'arrestation, c'est très majoritairement à partir de 1945 que leur est décernée la croix de la Libération.



■ École militaire des cadets de la France libre, Ribbesford-Bewdley, 27 mai 1943. Le général de Gaulle remet la croix de la Libération à quatre cadres du BCRA (de gauche à droite) Pierre Brossolette, Maurice Duclos (Saint-Jacques), André Dewavrin (Passy) et Pierre Fourcaud, ainsi qu'à Antoine Bissagnet et René Pleven. © Musée de l'Ordre de la Libération

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE

À l'échelle des moyens engagés dans la guerre, les services secrets du général de Gaulle sont modestes : quelques dizaines d'officiers et seulement quelques centaines de personnes à Londres à la Libération ; moins d'un millier d'agents envoyés en mission clandestine en France ; mais au total, près de 80 000 agents recrutés en France. Ces femmes et ces hommes obtiennent des résultats exceptionnels.

Les renseignements transmis par les réseaux sont précieux pour préparer les opérations militaires et alimenter les émissions de la BBC. Le chef des services secrets américains crédite le BCRA de 80% des renseignements utilisés pour préparer le débarquement en Normandie.

Dans le domaine de l'action militaire, l'activation à partir du jour J des plans de sabotage et de guérilla préparés par le BCRA permet aux résistants français de participer à la Libération sous les ordres du général de Gaulle.

Dans le domaine politique, les agents clandestins contribuent de manière décisive à l'unification de la Résistance, concrétisée par la création du Conseil national de la Résistance (CNR) en mai 1943 ; ils affirment l'autorité de l'État reconstitué à Londres et Alger et évitent ainsi la guerre civile au moment de la Libération.



■ Fog signal (allumeur à pression) avec rail et charge.
© DGSE



■ Fausse carte d'identité de l'État français de René Cailleaud au nom d'André Pierre Seguin du 25 septembre 1942. © DGSE

DEVENIR UN AGENT

Beaucoup de futurs agents clandestins font au moins un séjour en Angleterre. Certains y sont recrutés, d'autres viennent de France ou d'Afrique du Nord y suivre une formation. Dans la France libre, le BCRA du colonel Passy organise progressivement toutes les activités clandestines, qu'il s'agisse de renseignement, d'évasions, d'action – militaire ou politique – ou de contre-espionnage. C'est un service aux effectifs modestes mais croissants, qui travaille à Londres en étroite relation avec les services secrets britanniques, le SIS pour le renseignement, le SOE pour l'action ou encore le MI9 pour les évasions.

Le BCRA recrute ses agents parmi les volontaires de la France libre. Ceux-ci suivent une formation adaptée à leur future mission dans les centres spécialisés créés notamment par le SOE. Ils ne sont pas encore clandestins, mais ils doivent déjà mener une double vie, en dissimulant à celles et ceux qu'ils rencontrent, notamment lors de leurs séjours à Londres, qu'ils s'apprentent à partir en mission en France. Au moment de leur départ, ils basculent dans la clandestinité, abandonnant leur identité et leurs effets londoniens pour ceux qu'ils revêtiront en France.



- Équipement médical de poche n°2 ayant appartenu à Pierre Lefranc. Il était fourni à l'agent pour sa mission. © Paris – Musée de l'Armée. Dist. RMN-Grand Palais / Pascal Segrette



- Vareuse d'uniforme de lieutenant de chasseur de Daniel Cordier. Coll. Musée de la Libération de Paris – Musée du général Leclerc – Musée Jean Moulin (Ville de Paris). © Musée de l'Ordre de la Libération

LONDRES, CENTRE DES SERVICES SECRETS

Londres est le centre des services secrets de la France libre de leur création en juillet 1940 à la Libération en 1944, bien après l'installation du Général à Alger en 1943. Le BCRA s'installe au 10 Duke Street en mars 1942 puis investit de nombreux autres immeubles au fur et à mesure de sa croissance. Son fondateur et chef, André Dewavrin, alias Passy, dispose d'effectifs modestes : 23 personnes fin 1941, 570 en août 1944. Il ajoute progressivement à la section Renseignement des sections dédiées à l'action militaire (organisation des missions, planification), à l'action politique et au contre-espionnage.

LE RECRUTEMENT DES AGENTS CLANDESTINS

En Angleterre, le BCRA recrute ses agents parmi les volontaires de la France libre, repérés lors de leur interrogatoire de sécurité. À partir de 1943, il en sélectionne aussi en Afrique du Nord. Des tests pratiques et psychologiques sont utilisés à partir de 1943. En fonction de leur profil, les candidats sont orientés vers le renseignement ou l'action, les fonctions d'encadrement (délégué militaire, etc.) ou techniques (opérateur radio, saboteur, officier d'opérations aériennes, etc.). Infiltrés en France, ils recrutent d'autres agents parmi leurs relations ou dans les organisations clandestines.

LA VIE À LONDRES

Comme tous les militaires des Forces françaises libres, les futurs agents fréquentent Londres lors de leurs périodes de permission ou en attendant leur départ. C'est un bon exercice pour tester leur capacité de dissimulation. Ils vivent sous

le nom adopté lors de leur engagement, revêtent leur uniforme d'officier et fréquentent les lieux de convivialité prisés des Français, mais ils doivent cacher à celles et ceux qu'ils côtoient leur véritable affectation et la mission qui les attend. En théorie, ils ne doivent pas se rencontrer entre eux, mais la consigne n'est pas toujours respectée.

LA FORMATION DES AGENTS

De nombreux agents, surtout ceux recrutés en Angleterre ou y faisant un séjour, bénéficient d'une véritable formation dispensée dans des écoles britanniques. Précurseur, le SOE, dédié à l'action, met en place progressivement des dizaines de centres dans des châteaux isolés à la campagne, les Special training schools (STS). Chacun a sa spécialité : parachutisme, sabotage, transmissions, opérations aériennes, vie clandestine, etc. La plupart des agents sont brevetés parachutistes à Ringway (STS 51), près de Manchester, mais chacun suit un cursus individualisé, adapté à sa future mission.

LE DÉPART EN MISSION

Le départ en mission marque une rupture entre deux mondes. L'agent abandonne le nom adopté lors de son engagement dans la France libre et confie au BCRA son testament et ses effets personnels. Il prend une fausse identité, apprend sa légende et se familiarise avec ses faux papiers. Dans ses échanges avec Londres, il sera désormais désigné par un pseudonyme. Il revêt des habits similaires à ceux utilisés en France et on vérifie qu'il ne transporte rien trahissant son passage par l'Angleterre. Avant d'embarquer, il reçoit son matériel, de l'argent et, s'il le souhaite, une pilule de cyanure.

ÊTRE UN AGENT CLANDESTIN

Les agents secrets du Général agissent clandestinement en France contre l'occupant et Vichy. Contrairement aux membres des mouvements de résistance, ils sont soumis à l'autorité du chef de la France libre. Plusieurs centaines sont recrutés en Angleterre et en Afrique du Nord, formés et envoyés en France comme "chargés de mission". D'autres sont recrutés en France, puis formés au Royaume-Uni. Les plus nombreux (77 300), recrutés eux aussi en France, restent sur place, mais sont reconnus comme agents des autorités françaises. L'expérience de ces agents clandestins, comme celle de tous

les résistants, est radicalement différente de celle des combattants en uniforme. Plongés dans une société dont l'aide leur est indispensable pour survivre et mener à bien leur mission, ils se dissimulent sous de fausses identités. Ils savent qu'ils courent le risque, non seulement d'être capturés et tués, mais d'être soumis à la torture et jetés dans l'enfer concentrationnaire. En avril 1943, après le suicide en prison de Fred Scamaroni, Passy écrit : "La mort dans les services secrets me semble tellement plus dure que sur un champ de bataille, par tout ce qu'elle comporte de volontaire, de solitaire et d'anonyme."



■ Stylo lance gaz *Faultless* de calibre 38 de l'OSS, destiné à se dégager d'une situation difficile. © DGSE



■ Épingle à chapeau britannique (SOE). Faux objet usuel qui équipait les agents féminins et servait à se défendre en cas de besoin. © Emmanuel Lefebvre



■ Pastilles de cyanure dans une boîte donnée au lieutenant Jacques Assemat, alias Jacques Bauer, (Plan Proust). © DGSE

FAUSSE IDENTITÉ

Les agents clandestins vivent en France sous une fausse identité fournie avant leur départ s'ils partent d'Angleterre. De faux-papiers sont réalisés à partir de modèles rapportés de France (carte d'identité, feuille de démobilisation, tickets de rationnements, etc.) et accompagnés d'une légende, une biographie fictive mêlant le vrai et le faux. En France, les agents se procurent parfois de « vrais faux-papiers », réellement produits par l'administration. Ils utilisent aussi divers pseudonymes selon les circonstances (activités sur le terrain, échanges avec Londres, passage par l'Espagne).

COMBATTRE EN CIVIL

Le propre des agents clandestins est de se fondre dans la société. Sous leur combinaison de saut, ceux qui partent d'Angleterre revêtent des habits civils récupérés auprès de réfugiés ou confectionnés par les services britanniques à partir de modèles ayant cours en France. Toute trace de leur passage en Grande-Bretagne est soigneusement effacée. Une partie du matériel qu'ils emportent est conçu spécialement pour être dissimulé ou pour permettre de cacher des messages. Dans une même logique, les postes radio utilisés pour recevoir les messages de Londres sont progressivement miniaturisés.

LES RISQUES

Les agents clandestins sont traqués par la police française et les services allemands. Soldats sans uniforme, ils ne bénéficient pas des protections du droit de la guerre, dont leurs ennemis n'ont au demeurant que faire. Pour eux, l'arrestation marque le

début d'un long calvaire. Connaissant leurs adversaires, ils sont conscients des risques qu'ils courent, en particulier la torture et la déportation. Arrêté, Jean Ayrat est hanté par la peur de craquer sous les coups et de livrer ses camarades. 34 des 174 agents Compagnons de la Libération sont déportés après leur arrestation (20%).

LA MORT

Sur ces 174 agents Compagnons de la Libération, 60 meurent en mission (34%). Jean Moulin succombe sous la torture, 12 sont abattus et 17 fusillés, 10 périssent en déportation et 8 accidentellement. 12 autres se suicident. Les agents envoyés de Londres peuvent emporter une pilule provoquant la mort en quelques secondes et matérialisant leur statut particulier : pour eux, cette issue peut sembler préférable à la capture. Henri Labit, René-Georges Weill, François Delimal ou Jacques Bingen absorbent leur poison. Pierre Brossolette préfère s'en passer mais finit par se suicider en se jetant par la fenêtre.

LE STATUT DES AGENTS

Les services secrets du général de Gaulle innovent en recrutant leurs agents hors de France parmi les volontaires aussi bien civils que militaires. Ceux-ci ont la particularité d'opérer en civil sur leur propre territoire. En 1941, un arrêté leur accorde un statut militaire, précisé par un décret d'avril 1942 : ils forment un corps d'assimilés spéciaux, les chargés de mission. Le statut des agents recrutés en France est fixé par le décret 366 de juillet 1942, qui distingue semi-clandestins (P1) et clandestins (P2). Ceux qui les aident occasionnellement ne sont pas reconnus comme agents.

L'ENVIRONNEMENT DU CLANDESTIN

Le cas de Daniel Cordier illustre une réalité essentielle dans la France occupée : un agent clandestin ne peut survivre que s'il bénéficie d'appuis dans la société pour se loger, se nourrir, se cacher et exécuter sa mission. Pendant vingt-deux mois, à Lyon puis à Paris, Daniel Cordier bénéficie de l'aide d'une famille de réfugiés parisiens, les Moret, qui lui présentent d'autres personnes (Laure Diebold, Jean-Louis Théobald, etc.). Les unes se mettent à son service comme secrétaires ou agents de liaison, d'autres servent de boîtes aux lettres, cachent des fonds ou mettent à sa disposition des locaux.



■ Chantenay-sur-Loire près de Nantes, 22 janvier 1941. Honoré d'Estienne d'Orves après son arrestation et la lutte qui s'en est suivie. © Musée de l'Ordre de la Libération

LES FONCTIONS DU CLANDESTIN

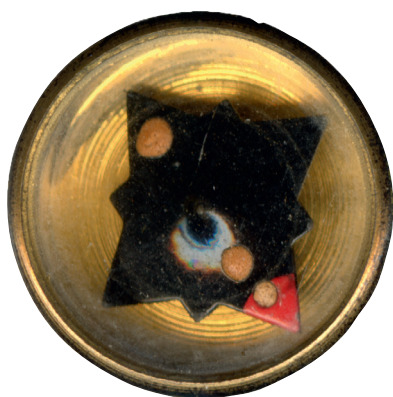
Les missions confiées aux agents clandestins sont variées. En théorie, les rôles sont très cloisonnés. Dans la réalité, il est fréquent qu'un agent soit impliqué dans des activités ne relevant pas de sa spécialité.

On peut opérer quelques grandes distinctions entre :

- les agents envoyés de Londres, nimbés d'un certain prestige, et ceux n'ayant jamais quitté la France. Sur les 174 agents Compagnons de la Libération, 72 ne sont passés ni par Londres, ni par Alger ;
- les agents techniques - opérateurs radio, saboteurs, officiers chargés des opérations aériennes et maritimes -

et les agents ayant une mission d'organisation ou de représentation - politique et/ou militaire - auprès des résistants de l'intérieur. Les premiers sont souvent plus jeunes et moins diplômés que les seconds ;

- les agents œuvrant dans des réseaux de renseignement ou d'évasion et ceux engagés dans l'action, le plus souvent en liaison avec les mouvements de résistance. Après le débarquement, bien des agents de renseignement aspirent eux aussi à faire le coup de feu ;
- les agents arrivés récemment et ceux implantés depuis longtemps, l'antériorité étant un gage de prestige dans le petit monde des clandestins.



- Boussole d'évasion de Jean-Claude Camors. Cette mini-boussole d'évasion de la taille d'un bouton de manchette, conçue par le M19 (services secrets britanniques), était remise aux agents et commandos envoyés en mission en France. N° d'inv. N2794. © Musée de l'Ordre de la Libération



- Colt automatique modèle 1903 (calibre 32) n° 215671 de Jacques Robert. Cette arme de poing américaine (Colt Manufacturing, Company, Hartford, Connecticut, U.S.A.) a été fabriquée à partir de 1903. Ce modèle de type III a été fabriqué en 1916. Il porte les poinçons britanniques sur le canon, comme toute arme importée au Royaume-Uni, avec les marques du SOE. N° d'inv. 2009.0.68. © Musée de l'Ordre de la Libération

LES RÉSEAUX D'ÉVASION

Les agents du Général créent des réseaux d'évasion grâce auxquels des pilotes alliés, des prisonniers évadés et des agents trop compromis en France pour continuer leur travail peuvent rejoindre l'Angleterre. Parmi eux, certains bénéficient d'opérations aériennes, mais les plus nombreux passent par l'Espagne ou les côtes bretonnes et méditerranéennes. Christian Martell crée le réseau Brandy, Jean-Claude Camors le réseau Bordeaux-Loupiac, deux filières qui, grâce à de multiples complicités, prennent en charge les candidats à l'évasion, les hébergent, les accompagnent et leur font passer les frontières.

LES LIAISONS TECHNIQUES AVEC L'ANGLETERRE

Les moyens techniques sont d'une importance vitale pour assurer le contact entre Londres et les agents en France. Ceux-ci envoient par radio des renseignements, reçoivent des consignes et organisent les opérations. Les opérateurs, traqués avec des dispositifs sophistiqués, sont particulièrement exposés. Les opérations aériennes et maritimes permettent d'infiltrer des agents – parachutés (865) ou déposés (590) –, d'exfiltrer agents et personnalités (574), d'échanger courriers et rapports, mais aussi d'envoyer en France plus de 10 000 containers de matériel, dont 60% après le débarquement.

LE RENSEIGNEMENT

Le BCRA crée en France des réseaux de renseignement dirigés par des agents envoyés de Londres mais composés d'informateurs recrutés sur place, dont certains ont le statut d'agents. Les renseignements militaires sur l'ennemi

servent à préparer le débarquement. D'après les Américains, 80% des renseignements ayant permis celui de Normandie ont été fournis par les services du Général. Le BCRA recueille aussi des documents officiels qu'il fait copier pour ses agents et des renseignements politiques et économiques qui alimentent la propagande de la France libre et ses projets pour la Libération.

L'ACTION MILITAIRE

Les agents les plus nombreux sont engagés dans l'action militaire. Ils peuvent exécuter eux-mêmes des sabotages ou assurer la liaison avec les branches militaires des mouvements de résistance, puis l'Armée secrète. En 1943-1944, des délégués militaires sont envoyés auprès des états-majors à chaque échelon (national, de zone, régional). Des instructeurs de sabotage et des officiers chargés de l'encadrement des maquis forment les résistants à l'utilisation du matériel parachuté. L'objectif principal est de préparer une opération coordonnée de sabotage appuyant le débarquement allié en France.

L'ACTION POLITIQUE

Les agents chargés de missions politiques relèvent du commissariat national à l'Intérieur mais l'aspect technique de leur mission est assuré par le BCRA. Jean Moulin à partir de 1942, puis le colonel Passy, Pierre Brossolette, Claude Serreulles ou Jacques Bingen incarnent auprès des organisations de résistance l'autorité centrale de Londres (Comité national français) puis d'Alger (Comité français de la Libération nationale). Ils coordonnent les mouvements, puis l'ensemble des forces résistantes et s'attachent à leur faire reconnaître l'autorité du Général.

CONCLUSION

Les agents secrets du Général sont des volontaires, le plus souvent amateurs. Ils ont vocation à sortir de l'ombre lors des combats de la Libération, quand la lutte clandestine laisse la place à la guérilla. Cette sortie est parfois prématurée, comme en Alsace, obligeant les services spéciaux à ordonner un retour en arrière.

Les agents sont au fure et à mesure remplacés par des membres des forces spéciales, c'est-à-dire des soldats en uniforme, qui n'emportent pas la pilule de cyanure intimement liée à la lutte clandestine, et dont la capacité d'action en territoire occupé ne repose plus sur

l'aptitude à se fondre dans la société mais sur la mobilité et la surprise.

60 des 174 Compagnons ayant servi comme agent sont morts pendant la guerre. Un sur trois. Les 114 autres entament ou poursuivent une carrière, pour moitié dans le secteur privé (industriels, commerçants), pour moitié dans le secteur public : l'armée (20), la haute fonction publique (15) ou la vie politique (12, dont Bourgès-Maunoury et Chaban-Delmas, chefs de gouvernement). On compte quelques galeristes (Cordier, Gimpel) et écrivains (Ponchardier, Rémy). Quatre seulement restent dans les services secrets, dont Fourcaud et Devigny.



- Paris, 18 juillet 1946, le général Legentilhomme décore Laure Diebold de la croix de la Libération dans la cour d'honneur des Invalides. À la droite de Laure Diebold, le fils aîné d'Henri Chas et le frère de David Régnier. © Coll. personnelle Daniel Cordier



- Paris, 17 septembre 2018, remise de la fourragère de l'ordre de la Libération au 44e régiment d'infanterie par Florence Parly, ministre des Armées. © DGSE

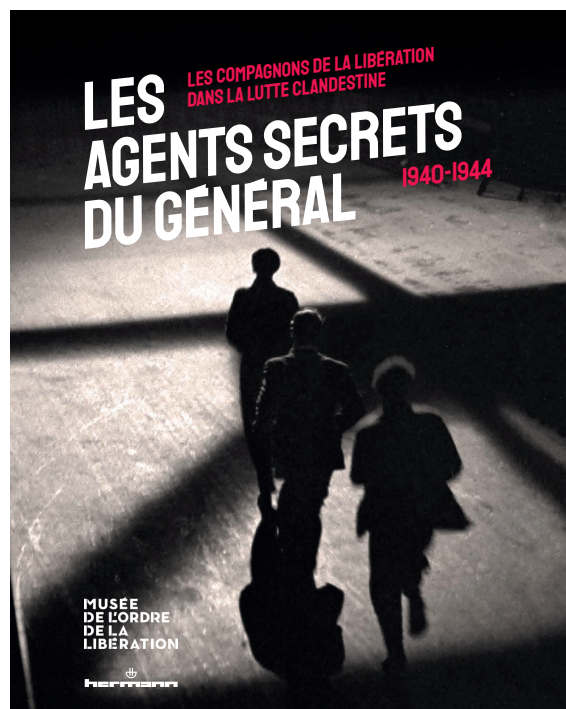
LES PUBLICATIONS

LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Créé dès juillet 1940, à la demande du général de Gaulle, par le capitaine André Dewavrin (futur colonel Passy), le Service de renseignement a été l'un des piliers de la France libre et, à travers ses agents, le véritable lien entre les deux résistances, extérieure et intérieure. Devenu en 1942 le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), cet organisme, au-delà de sa fonction première de renseignement, conçoit et met en place des opérations militaires visant à affaiblir l'ennemi tout en préparant la Résistance française aux combats de la Libération.

Le BCRA est l'organisation qui a compté dans ses rangs durant la guerre le plus grand nombre de Compagnons de la Libération (plus de 170). Il est aussi l'ancêtre de l'actuelle Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), dont les personnels militaires, depuis 2018, portent la fourragère verte et noire de l'Ordre de la Libération.

Qui étaient ces agents secrets de la France libre ? De quelle façon étaient-ils recrutés et entraînés ? Quelles étaient leurs missions ? Quel était le quotidien dans la clandestinité de ces hommes et de ces femmes, tous volontaires, entourés de tous les dangers et dont presque quarante pour cent n'ont pas survécu à la guerre ?



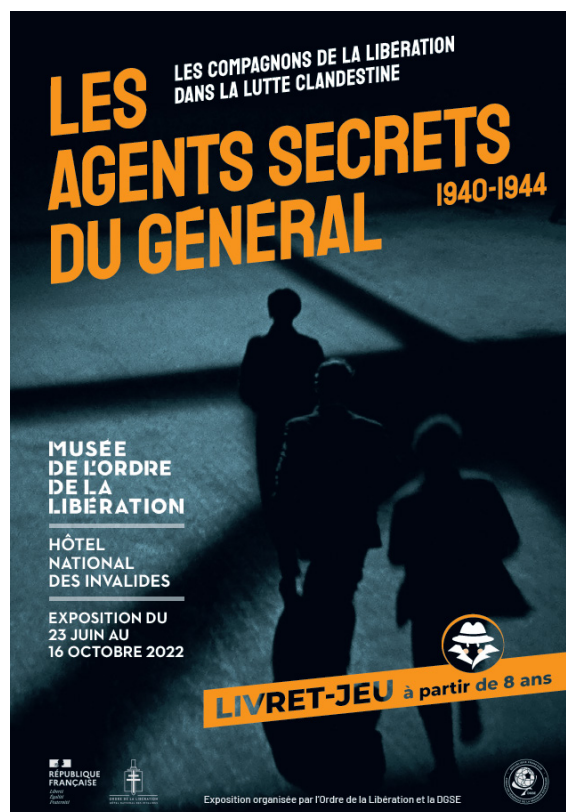
■ Couverture du catalogue de l'exposition *Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)*.

Le catalogue de l'exposition *Les agents secrets du Général*, partenariat entre l'Ordre de la Libération et la DGSE, s'efforce de répondre à ces questions, et de mettre en lumière ces hommes et ces femmes de l'ombre au destin hors du commun, à travers une iconographie, des objets et des documents exceptionnels.

LE LIVRET JEU

À travers l'exposition *Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)*, le musée de l'Ordre de la Libération propose un parcours spécialement conçu pour les familles.

Grâce au livret jeu mis gratuitement à disposition du public, les enfants de 8 à 12 ans décryptent l'Histoire tout en s'amusant. Ils n'ont plus qu'à se saisir de leur crayon à papier pour partir à la rencontre des agents secrets !



■ Couverture du livret jeu de l'exposition *Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)*.

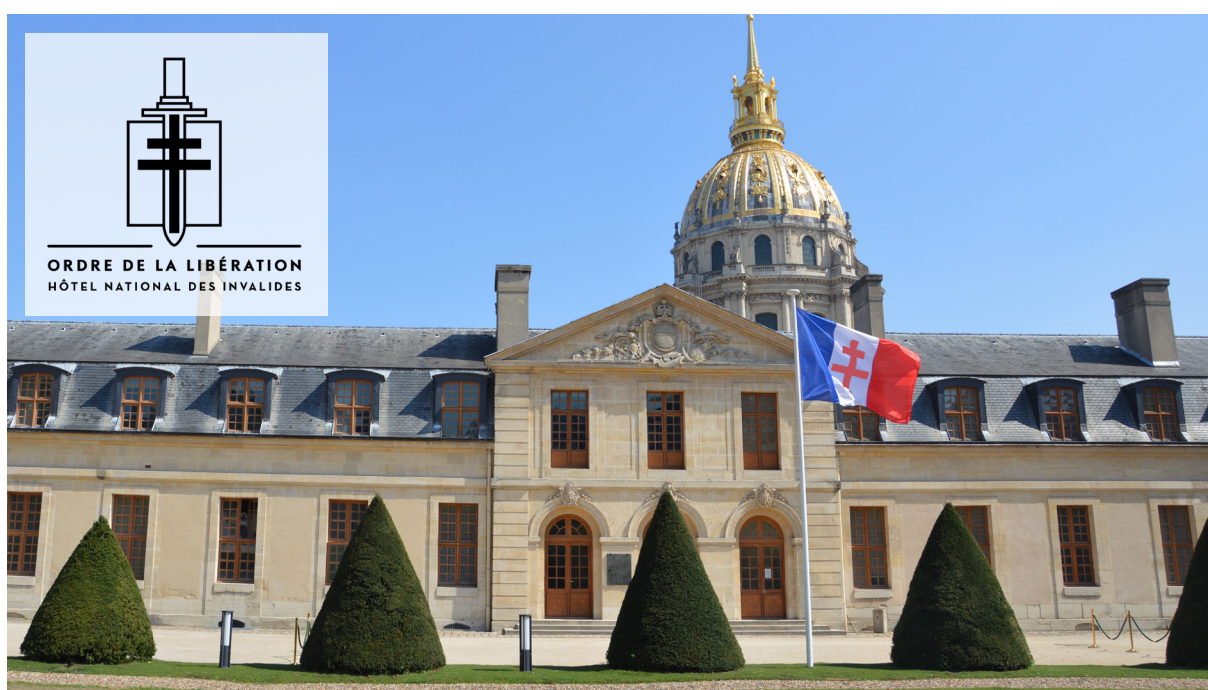
L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

L'Ordre de la Libération est le deuxième ordre national français après la Légion d'honneur. Il a été institué par le général de Gaulle en 1940 pour récompenser les personnes et les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de la libération de la France. Au total, 1 038 hommes et femmes, 18 unités militaires et 5 communes ont reçu la croix de la Libération.

L'Ordre de la Libération a pour mission principale de faire vivre la mémoire des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance et de transmettre leurs valeurs à tous, principalement aux jeunes générations. Ces valeurs sont : la défense de la liberté, des principes démocratiques et républicains, l'engagement volontaire et le don de soi, qui forment encore aujourd'hui la base de la citoyenneté pour l'unité de la nation.

Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où vient de disparaître le dernier Compagnon de la Libération, l'Ordre de la Libération souhaite développer l'esprit de Défense auprès des jeunes pour que jamais ne s'éteigne la flamme de la Résistance et que les valeurs de l'Ordre puissent être transmises. C'est pourquoi la chancellerie de l'Ordre de la Libération, située au sein de l'Hôtel national des Invalides à Paris, s'appuie notamment sur les ressources de son musée qui permettent de découvrir les parcours individuels des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance.

L'Ordre de la Libération noue également des partenariats avec nombre de communes et s'appuie sur le maillage territorial de 5 communes Compagnon, 18 unités militaires Compagnon et 18 communes médaillées de la Résistance française.



LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Entre 2012 et 2015, le musée a fait l'objet d'une entière rénovation afin d'offrir aux visiteurs toujours plus nombreux une scénographie renouvelée. Les 2 000 objets et documents qui composent les 1 200 m² des collections du musée ont pour la plupart été donnés par les Compagnons de la Libération eux-mêmes ou par leurs familles. Ils témoignent de l'engagement et des épreuves traversées et sont présentés en trois parties : la France libre, la Résistance intérieure et la Déportation.

De multiples actions pédagogiques sont développées afin de transmettre aux jeunes générations les valeurs de la Résistance, comme un livret-jeu, des visites thématiques et des ateliers adaptés aux programmes scolaires ou encore le *serious game* sur tablettes. Pour les familles, le musée organise des visites théâtralisées qui mettent en scène les parcours des Compagnons au sein même des collections. Enfin, une soirée culturelle par mois est ouverte à tous.

**MUSÉE
DE L'ORDRE
DE LA
LIBÉRATION**

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIÈRE

La DGSE a pour mission, hors du territoire national, de rechercher, collecter, exploiter et mettre à la disposition du gouvernement des renseignements relatifs aux enjeux géopolitiques et stratégiques ainsi qu'aux menaces et aux risques susceptibles d'affecter la vie de la nation (renseignement géopolitique, lutte antiterroriste, cyberdéfense, contre-prolifération, sécurité économique, contre-espionnage...).

Service secret à compétence globale, la DGSE fournit ainsi aux autorités françaises une triple autonomie d'appréciation, de décision et d'action. Une grande diversité de statuts et de profils caractérise ses agents - près de 7000 -, ce qui en fait sa richesse. Ils opèrent dans le respect des lois de la République française, dans un cadre normé et contrôlé.

La DGSE est en partie l'héritière du Bureau central de renseignement et d'action, créé par le général de Gaulle en juin 1942, à Londres. Son ADN profond est l'expérience de la lutte clandestine, au service de l'indépendance, de la souveraineté, du rayonnement et de la protection de la France. La DGSE a aussi hérité du BCRA son organisation selon un modèle unique d'intégration du recueil du renseignement - humain, technique et opérationnel -, de son exploitation et de son prolongement dans l'action.

En 2022, la DGSE fête les 80 ans du BCRA mais aussi les 40 ans de sa création, le 2 avril 1982. Ces anniversaires sont importants et à travers plusieurs commémorations, dont cette exposition au musée de l'Ordre de la Libération, c'est l'engagement des femmes et des hommes de la DGSE et de leurs prédécesseurs qui est célébré.



LES PARTENAIRES ET PRÊTEURS

PARTENAIRES

Cette exposition est organisée par le musée de l'Ordre de la Libération en partenariat avec la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Elle est réalisée avec le soutien du Crédit Mutuel, grand partenaire de l'Ordre de la Libération.

MUSÉES ET INSTITUTIONS PRÊTEURS

Direction générale de la sécurité extérieure
Bernard Emié, directeur général.

Archives nationales

Violaine Challéat-Fonck, responsable du département de la Justice et de l'Intérieur, Patricia Gillet, responsable du pôle «Guerres mondiales», Anne Le Foll, responsable du service des prêts aux expositions, Natacha Villeroy, chargée des prêts aux expositions.

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon

Isabelle Doré-Rivé, directrice, Régis Le Mer, chargé des fonds documentaires et archives privées, Sandrine Madjar, régisseuse des collections, Marion Vivier, responsable des projets d'exposition.

Musée de l'Armée

Général Henry de Medlege, directeur, Ariane James-Sarazin, directrice adjointe, lieutenant-colonel Christophe Bertrand, conservateur du département contemporain, Jordan Gaspin, chargé d'études documentaires principal, Émilie Prud'hom, régisseur des prêts.

Musée de la Libération de Paris, musée du général Leclerc, musée Jean Moulin

Sylvie Zaidman, directrice, Guilhem Touratier, régisseur des collections.

Musée de la Résistance nationale

Thomas Fontaine, directeur, Manuel Mingot Nicaise, pôle collections.

MM PARK France / Collection Sussex

Dominique Soulier, Responsable de la collection Sussex

Service historique de la Défense

Nathalie Genet-Rouffiac, cheffe du Service historique de la Défense, Marine Gressier, chargée du suivi des prêts, Jean-Christophe Lucas, adjoint au chef de la division Défense, Véronique de Touchet, adjointe à la cheffe du département des publics.

PRÊTEURS PARTICULIERS

Bruno Barthelot, famille de Pierre Rateau, Emmanuel Lefebvre, Jon Mills, Jean-Louis Perquin, Éric Pierret, Xavier Reyes Ayrar, Mark Seaman.

EXTRAITS AUDIOVISUELS (VERBATIM)

Antoine Casubolo Ferro, *Les Derniers Compagnons*, 2004.

Musée de la Libération de Paris-musée du général Leclerc-musée Jean Moulin.

Philippe Tourancheau, *Les Compagnons de la Libération*, Eclectic, 2019.

Imperial War Museum, *Now it can be told*, 1946 (RAF Film Production Unit).

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition ouverte tous les jours, du 23 juin au 16 octobre 2022, de 10h-18h.

14€, tarif réduit 11€, gratuit pour les moins de 26 ans (accès exposition temporaire et collections permanentes).

Le billet donne également accès aux collections du musée de l'Armée, au musée des Plans-Reliefs et au tombeau de l'Empereur.

Retrouvez la programmation complète sur <http://ordredelaliberation.fr>.

Plus de renseignements au 01 47 05 35 15 et à contact@ordredelaliberation.fr.

Retrouvez toute notre actualité sur nos réseaux sociaux :



/ordredelaliberation



@02LaLiberation



ordredelaliberation



Ordre de la Libération



Ordre de la Libération - Hôtel des Invalides

CONTACT PRESSE

Agence Alambret Communication
Louise Comelli
louise@alambret.com - 01 48 87 70 77